



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 17-21 novembre 2025

Distribution: générale

Date: 14 octobre 2025

Original: français

Point 6 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2025/6-C/7/Add.1

Fonctions de contrôle

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Niger (2020-2025)

Contexte

Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi par le PAM pour le Niger. L'évaluation a porté sur les activités menées par le PAM au titre du PSP provisoire de transition de 2019 et du PSP établi pour 2020-2025. L'équipe d'évaluation a formulé 6 recommandations principales et 12 recommandations subsidiaires, dont 10 sont d'ordre stratégique et 8 d'ordre opérationnel.

Il est indiqué dans la présente réponse si la direction du PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

Le bureau de pays a défini un calendrier étendu pour la mise en œuvre de certaines recommandations, une décision justifiée par le contexte actuel, marqué par des contraintes multiples et des défis opérationnels importants.

Coordonnatrice responsable:

Mme K. Samba
Directrice de pays
courriel: kinday.samba@wfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: novembre 2026 Recommandation 1: Améliorer la coordination des activités dans le prochain plan stratégique de pays, en établissant des liens précis entre les interventions menées face aux crises et les activités axées sur le renforcement de la résilience et de la cohésion sociale, du point de vue de leur couverture, de leur ciblage et des stratégies de transition, sur la base de prévisions de financement réalistes.	Bureau de pays (Siège mondial, y compris le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, partenaires gouvernementaux)	La recommandation est acceptée				
1.1 Améliorer la cohérence interne du plan stratégique de pays – par exemple, en réduisant le nombre d'effets directs stratégiques – et conduire une analyse approfondie des sous-activités, comme les jardins potagers, les troupeaux et les moulins à grains scolaires, et la production de farine enrichie, en vue de ne conserver que les plus pertinentes.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée	1. Réaliser une étude pour évaluer les effets et l'impact des activités complémentaires aux cantines scolaires (jardins potagers, moulins à grains et troupeaux scolaires) et en déterminer la viabilité et l'utilité.	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 2 (éducation)	Juin 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			2. S'assurer de la concordance du nouveau plan stratégique de pays avec le nouveau Plan stratégique du PAM pour 2026-2029.	Responsable des programmes	Septembre 2025	Non commencé
			3. Renforcer les normes de qualité et de certification des farines enrichies.	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 3 (nutrition)	Novembre 2026	Non commencé
			4. Promouvoir la production et l'utilisation des farines enrichies en lien avec d'autres activités (cantines scolaires, distributions d'urgence, etc.).	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 3 (nutrition)	Novembre 2026	Non commencé
1.2 Articuler plus explicitement l'approche en matière de protection sociale en précisant les rôles joués par les filets de sécurité à long terme, la réactivité face aux chocs et le renforcement des moyens d'existence, dans les programmes de protection sociale.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée	5. Contribuer, en élaborant et en mettant en œuvre une approche en matière de protection sociale, au renforcement du système national de protection sociale pour appuyer la résilience des communautés locales, des populations déplacées et des réfugiés, au moyen de l'établissement de filets de sécurité à long terme, réactifs face aux chocs et inclusifs.	Responsable des programmes et équipe chargée de l'effet direct stratégique 1 (situations d'urgence)	Juin 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			6. Compléter systématiquement les transferts au titre de la protection sociale adaptative par des activités de soutien aux moyens d'existence (activités génératrices de revenu, alphabétisation fonctionnelle, inclusion financière/associations villageoises d'épargne et de crédit, etc.) à l'intention des populations résidentes, déplacées ou réfugiées, après la phase faisant intervenir le mécanisme de réponse rapide.	Responsable des programmes et équipe chargée de l'effet direct stratégique 1 (situations d'urgence)	Juin 2026	Non commencé
1.3 Consolider l'approche de l'alimentation scolaire utilisant la production locale en améliorant l'autonomie des initiatives de jardins potagers scolaires – du point de vue de la capacité de production et de l'utilisation de produits locaux – et des organisations de producteurs afin de réduire la dépendance des cantines scolaires à l'égard d'aliments importés.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée	7. Redynamiser l'approche consistant à verser directement une assistance monétaire aux écoles dotées de cantines, en étroite collaboration avec les comités régionaux de gestion de l'alimentation scolaire, et accroître le soutien apporté aux organisations de producteurs actives autour des écoles dotées de cantines, y compris les jardins potagers scolaires et les achats de produits locaux.	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 2 (éducation)	Mai 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			8. Renforcer les capacités des organisations de producteurs, en tant que fournisseurs du PAM (pour les activités relevant des interventions d'urgence, des cantines scolaires et des distributions au titre de l'assistance alimentaire pour la création d'actifs), en vue d'augmenter leur production et d'en améliorer la qualité, et de leur permettre d'accéder à de nouveaux débouchés commerciaux.	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 4 (résilience)	Novembre 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.4 Mettre à jour la stratégie intégrée relative à la résilience et à la progression des bénéficiaires, en décrivant les étapes clés et en échelonnant les diverses activités, sur la base des meilleures pratiques et des enseignements tirés du plan stratégique de pays actuel. Pour améliorer la mesure des résultats, la stratégie doit être assortie de critères, d'indicateurs et de mécanismes de suivi relatifs à la progression des bénéficiaires vers l'autonomie, élaborés en consultation avec les communautés. Le concept de progression devrait être adopté et faire l'objet d'une action de communication dès la phase de planification communautaire et être appliqué à toutes les composantes de l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée	9. La stratégie en matière de progression a été examinée et assortie d'une fiche décrivant l'échelonnement en temps voulu des activités relatives à la résilience.	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 5 (renforcement des capacités)	Mars 2025	Terminé
			10. Définir des indicateurs clairs démontrant la maturité de chaque site, pour être en mesure de décider du retrait.	Unité de la recherche, de l'analyse et du suivi	Mars 2026	En cours
			11. Réviser la stratégie relative à l'ensemble intégré d'activités axées sur la résilience en veillant à la convergence et à la synergie sur les sites d'intervention, et en définissant un point d'entrée consensuel modulable.	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 5 (renforcement des capacités)	Mars 2026	Non commencé
			12. Mettre en place un mécanisme de documentation systématique des bonnes pratiques en matière de résilience pour induire des changements programmatiques.	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 5 (renforcement des capacités)	Mars 2026	En cours
			13. Élaborer un plan de renforcement des capacités à l'intention des comités villageois de résilience établis sur les sites d'intervention.	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 5 (renforcement des capacités)	Décembre 2025	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			14. Élaborer un plan d'action relatif à la participation des communautés, qui soit participatif et inclusif pour garantir une plus grande responsabilité à l'égard des communautés.	Unités chargées de la protection et de la problématique femmes-hommes	Novembre 2026	En cours
			15. Élaborer des planifications communautaires participatives et des plans de gestion des actifs créés et les actualiser régulièrement.	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 4 (résilience)	Octobre 2026	Non commencé
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: décembre 2026 Recommandation 2: Améliorer les complémentarités au sein des partenariats au service d'une action efficace et durable.	Bureau de pays (sous-bureaux du PAM, partenaires gouvernementaux et partenaires de développement)	La recommandation est acceptée				
2.1 Abréger la durée des négociations dans le processus d'établissement d'accords de partenariat sur le terrain. (Octobre 2025)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée	1. Organiser un mini atelier interne, permettant de tirer les leçons des difficultés rencontrées dans la gestion des accords de partenariat sur le terrain pendant la période 2024-2025.	Unité de l'appui aux programmes	Mars 2025	Terminé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			2. Mettre en place un mécanisme de remontée systématique des informations provenant des partenaires coopérants pour recueillir leurs avis et recommandations.	Unité de l'appui aux programmes	Octobre 2025	En cours
			3. Faciliter l'élaboration et l'approbation conjointes des budgets par les partenaires coopérants et les responsables d'activités en utilisant le référentiel de prix et le guide des normes techniques.	Unité de l'appui aux programmes	Octobre 2025	En cours
			4. Automatiser et dématérialiser les flux de travail et les approbations afin de rationaliser le cycle de vie des contrats et d'éliminer les goulets d'étranglement.	Unité de l'appui aux programmes	Octobre 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.2 Renforcer l'échange d'informations et l'apprentissage avec les partenaires gouvernementaux et les partenaires de développement afin d'améliorer la coordination et de valoriser les meilleures pratiques. (Décembre 2026)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée	5. Les régions tiennent trimestriellement des réunions de comité technique régional qui sont des instances statutaires de coordination, de suivi de la mise en œuvre des activités, de partage et de planification. Ces réunions rassemblent les sous-bureaux, les directions régionales des services techniques et les partenaires coopérants.	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 5 (renforcement des capacités)	Une fois tous les trois mois (jusqu'à la fin du plan stratégique de pays, fin 2026)	Commencé
			6. Des missions annuelles conjointes du PAM, des services techniques et des partenaires coopérants sont organisées pour assurer le suivi et la supervision des activités du plan stratégique de pays et formuler des recommandations majeures, dont la mise en œuvre est lancée.	Responsable des programmes et responsables d'activités	Une fois par an (jusqu'à la fin du plan stratégique de pays)	Commencé
			7. Organiser des ateliers annuels de bilan thématique pour tirer les leçons, recenser conjointement les bonnes pratiques à valoriser et formuler des recommandations.	Responsable des programmes et responsables d'activités	Novembre 2025 (lancement du premier atelier; activité annuelle par la suite)	Non Commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: janvier 2026 Recommandation 3: Renforcer le suivi et la production d'éléments factuels pour appuyer des interventions plus efficaces et plus inclusives.	Bureau de pays (Siège mondial (notamment bureau régional, autres entités des Nations Unies, établissements universitaires))	La recommandation est acceptée				
3.1 Améliorer la production d'éléments factuels pour éclairer les processus décisionnels, en particulier en mettant au point des indicateurs ventilés permettant de contrôler efficacement les effets des interventions sur l'autonomisation et l'inclusion des personnes vulnérables, notamment les femmes, les filles et les personnes handicapées, et en assurant le suivi desdits indicateurs. (Janvier 2026)		La recommandation est acceptée	1. Intégrer l'indicateur institutionnel "Proportion de femmes et d'hommes indiquant avoir pu s'émanciper sur le plan économique" dans le système de suivi (suivi post-distribution) du bureau de pays.	Unité de la recherche, de l'analyse et du suivi	Août 2025	En cours
			2. Renforcer les analyses de la vulnérabilité, de la problématique femmes-hommes et de la situation en matière de handicap, dans les rapports d'enquête du suivi post-distribution.	Unité de la recherche, de l'analyse et du suivi	Décembre 2025	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			3. Veiller à ce que tous les programmes soient conçus sur la base d'évaluations spécifiques des besoins des femmes, des filles, des personnes âgées et des personnes handicapées, avec au moins 90 pour cent des interventions contribuant, preuves à l'appui, à une amélioration de l'accès équitable et de la satisfaction nutritionnelle parmi ces groupes cibles.	Unités chargées des programmes et de la protection	Janvier 2026	En cours
3.2 Renforcer les cadres de suivi interorganisations en tenant régulièrement des réunions visant à mettre en commun les résultats, les enseignements tirés de l'expérience, les outils et les données. Recenser les difficultés et convenir de la façon d'optimiser les interventions, de créer des synergies et d'apporter des ajustements stratégiques. (Décembre 2025)		La recommandation est acceptée	4. Participer activement aux espaces de coordination interorganisations (équipe de gestion du programme, groupes techniques) en vue d'y exercer une influence et de partager les résultats et leçons, y compris les propositions de solutions concrètes.	Direction (directeur de pays et directeur de pays adjoint)/ responsable des programmes et responsables d'activités	Décembre 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			5. Systématiser la mise en place de cadres de coordination technique pour le suivi et l'évaluation des projets conjoints interorganisations, comme le projet visant à briser les barrières à l'éducation des filles, la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, etc.	Unité de la recherche, de l'analyse et du suivi, et responsable des programmes	Décembre 2025	En cours
3.3 Développer l'utilisation des éléments factuels provenant des projets de recherche conduits avec des universités afin d'optimiser la conception et la mise en œuvre des programmes du PAM et d'appuyer les activités de plaidoyer. (Décembre 2026)		La recommandation est acceptée	6. Recenser les recommandations pertinentes issues des travaux de recherche, qui pourraient être réutilisées dans le programme que mène le PAM.	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 4 (résilience)	Novembre 2026	Non commencé
			7. Redéfinir les normes techniques applicables aux activités axées sur la résilience, et les prendre en compte lors de la révision de la stratégie relative au dispositif intégré.	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 4 (résilience)	Novembre 2026	Non commencé
			8. Plaider auprès des universités pour l'intégration des apprentissages pertinents dans les programmes des écoles de formation professionnelle du secteur rural.	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 4 (résilience)	Novembre 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			9. Organiser des tables rondes entre chercheurs et vulgarisateurs (ministères) deux fois par an, afin de vulgariser les travaux de recherche auprès des décideurs et utilisateurs.	Équipe chargée de l'effet direct stratégique 4 (résilience)	Novembre 2026	Non commencé
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: décembre 2026 Recommandation 4: Mobiliser des financements et en diversifier les sources de manière à créer une base de ressources fiable et prévisible.	Bureau de pays (Siège mondial (notamment le bureau régional))	La recommandation est acceptée				
4.1 Pour diversifier les sources de financement et réduire la dépendance à l'égard d'un petit nombre de donateurs, renforcer le plaidoyer bilatéral et conjoint mené avec des partenaires, notamment les parties prenantes gouvernementales, afin d'obtenir des engagements financiers à court et à long terme de la part de donateurs bilatéraux et multilatéraux. Dans le cadre de ces actions de plaidoyer, utiliser davantage les éléments factuels disponibles relatifs aux résultats.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée	1. Organiser des réunions d'information trimestrielles en plus des réunions bilatérales périodiques (au niveau des services techniques et de la direction) avec divers partenaires et donateurs.	Direction, unité des partenariats	En continu (Décembre 2026)	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			2. Diffuser auprès des partenaires locaux et régionaux des bulletins ou des fiches d'information mensuels sur le pays ainsi que des notes de plaidoyer ad hoc, fondés sur les éléments factuels relatifs à l'impact obtenu.	Direction, unité des partenariats (unités chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi, et des programmes)	En continu (Décembre 2026)	En cours
			3. Produire des rapports de qualité sur l'utilisation des financements des donateurs afin de démontrer à ces derniers la rentabilité et l'efficacité de l'action du PAM au Niger et la nécessité de maintenir leurs investissements.	Unité des partenariats (unités chargées de la recherche, de l'analyse et du suivi, et des programmes)	En continu (Décembre 2026)	En cours
			4. Renforcer la coopération technique avec les institutions financières internationales et démontrer à celles-ci et au Gouvernement quels sont les atouts particuliers du PAM, en tant que partenaire d'exécution.	Direction, unités chargées des programmes et des partenariats	En continu (Décembre 2026)	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			5. Participer activement au groupe de travail des Nations Unies sur la mobilisation des ressources afin de renforcer le plaidoyer et de favoriser l'élaboration de nouvelles propositions conjointes, en particulier en ce qui concerne divers mécanismes de financement (par exemple, les fonds pour le climat).	Unité du bureau de pays chargée des partenariats (unité du bureau régional chargée des partenariats)	En continu (Décembre 2026)	En cours
			6. Avec l'appui du bureau régional et du Siège, explorer de nouvelles sources de financements potentielles auprès de partenaires non habituels du PAM au Niger, notamment le secteur privé, les dispositifs de financement climatique et d'autres mécanismes de financements innovants.	Unité du bureau de pays chargée des partenariats (unité du bureau régional chargée des partenariats et du plaidoyer)	En continu (Décembre 2026)	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.2 S'appuyer sur la prise en main des activités par les autorités gouvernementales et sur les priorités communes, comme dans le cas des programmes phares, pour positionner le PAM comme le partenaire de choix dans la mise en œuvre des programmes et pour débloquer des sources de financements thématiques et novateurs par l'intermédiaire du Gouvernement.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée	7. Élaborer des programmes conjointement avec le Gouvernement, qui soient alignés sur les programmes phares, y compris concernant l'appui à la mobilisation de financements.	Responsable des programmes	En continu (décembre 2026)	En cours
			8. Pour renforcer la confiance du Gouvernement, démontrer à celui-ci le savoir-faire technique particulier et l'efficacité du PAM en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle (voyages d'étude, supervisions conjointes de haut niveau, etc.).	Direction (directeur de pays et directeur de pays adjoint)	En continu (décembre 2026)	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: juin 2026 Recommandation 5: Renforcer la gestion des ressources humaines pour garantir la continuité et l'efficacité des interventions du PAM.						
5.1 Mettre l'accent sur le perfectionnement professionnel et la fidélisation des talents en renforçant et en promouvant les capacités des employés recrutés sur le plan national grâce à des formations et à la mise en place de perspectives de progression de carrière.	Bureau de pays (Siège mondial, notamment le bureau régional, partenaires gouvernementaux)	La recommandation est acceptée	1. Recenser les compétences clés à préserver et à renforcer dans le contexte actuel de réorganisation et de contraintes budgétaires.	Unité des ressources humaines	Décembre 2025	En cours
			2. Mettre en place un programme de formation continue ciblé, en fonction des priorités opérationnelles et des ressources disponibles.	Unité des ressources humaines	Novembre 2025	En cours
			3. Encourager la mobilité interne en procédant à des affectations temporaires ou élargies, lorsque cela est faisable.	Unité des ressources humaines et direction	Décembre 2025	En cours
			4. Envisager, à moyen terme, l'élaboration d'un plan de développement des talents, sous réserve de la stabilisation des ressources financières et de la structure organisationnelle.	Unité des ressources humaines	Juin 2026	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: novembre 2026 Recommandation 6: Optimiser les processus et la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour accélérer la livraison des produits alimentaires et réduire les retards opérationnels.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée				
			1. Mettre en place un système de suivi et de traçabilité numérique renforcé [rapports périodiques, outils comme le système d'appui à la gestion logistique (LESS) ou l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET), application Last mile, audits internes mensuels] et réduire les retards en optimisant la planification logistique, notamment par les moyens suivants: élaboration de plannings de livraison validés à l'avance, suivi régulier des indicateurs de performance (délais de livraison, délais de transit), recensement des blocages et mise en œuvre de mesures correctives ciblées (par exemple: coordination avec les autorités, optimisation des itinéraires).	Unité de la logistique	En continu (novembre 2026)	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			2. Accroître les achats locaux de produits alimentaires effectués auprès des coopératives et des organisations paysannes afin de réduire la dépendance à l'égard des importations.	Unité des achats	En continu (novembre 2026)	En cours
			3. Renforcer les capacités opérationnelles du personnel et améliorer la qualité des interventions.	Unité de la logistique	En continu (mars 2026)	En cours
			4. Mettre en œuvre un mécanisme de prépositionnement stratégique des vivres, en collaboration avec l'Office des produits vivriers du Niger, et anticiper les besoins en cas d'urgence.	Unité de la logistique et équipe chargée de l'effet direct stratégique 1 (situations d'urgence)	Décembre 2025	En cours